

Fiche Technique : mise en conformité EIID

Objectifs de la mission

- Clarifier le périmètre des obligations EIID et traduire les textes en exigences opérationnelles.
- Conduire un diagnostic environnemental rigoureux et une analyse d'écart hiérarchisée.
- Construire un plan d'action priorisé avec responsabilités, budgets, jalons et critères d'acceptation.
- Sécuriser les autorisations, éviter les arrêts d'exploitation et réduire les risques juridiques, financiers et d'image.
- Installer une gouvernance, des registres et des contrôles périodiques assurant la traçabilité des preuves.
- Aligner la conformité avec ISO 14001, PGES et la Loi sur l'eau; produire des livrables auditable et durables.

Bénéfices clés : maîtrise des risques, anticipation des inspections, optimisation des coûts, crédibilité renforcée auprès des autorités, bailleurs et clients.

Cible / Bénéficiaires

- Dirigeants, directeurs d'usine, responsables QHSE.
- Entreprises industrielles et de services au Maroc et en Afrique francophone.
- Sites couvrant rejets aqueux, émissions atmosphériques, déchets dangereux et non dangereux, protection des sols, installations à risques.
- Entreprises en croissance (extensions, nouvelles lignes, acquisitions) nécessitant sécurisation des autorisations.
- Secteurs : agroalimentaire, BTP/carrières/matériaux, chimie, mines, logistique, hôtellerie et services.

Durée de la mission

Délais indicatifs structurés par jalons clairs; cadence adaptée à la taille du site et à la complexité des procédés.

Phase	Objectif principal	Durée
Diagnostic	Identifier les écarts EIID majeurs	2 à 4 semaines selon la taille du site
Plan d'action	Prioriser, budgéter, planifier	1 à 2 semaines
Exécution	Lever les écarts critiques	Variable selon complexité
Suivi	Sécuriser la pérennité	Continu, avec points mensuels

Pilotage comme un projet industriel : visibilité, priorisation par le risque, décisions tracées et preuves horodatées.

1) Diagnostic initial et revue de conformité

- Collecte de données, entretiens, visites des zones à enjeux (réception, ateliers, stockages, effluents, émissions, maintenance, chargements).
- Lecture croisée des textes, autorisations, plans/schémas, FDS, contrats et attestations de filières.
- Vérification des pratiques vs procédures; traçabilité des registres et aptitude des dispositifs de mesure.
- Audit des points critiques : rétentions, séparateurs, cheminées, bassins/réseaux, stockages temporaires.
- Livrables : rapport d'écarts hiérarchisé, carte des risques, estimation des ressources.

2) Plan d'action EIID

- Priorisation par criticité, familles techniques et zones; jalons datés alignés avec les arrêts/maintenances.
- Intégration des obligations liées à l'eau, rejets et prélèvements (alignement avec la Loi sur l'eau lorsque applicable).
- Définition des essais, validations documentaires et modalités de preuve; responsabilités, budgets, indicateurs.
- Points de passage incontournables : qualification d'équipements, clôture d'écarts à risque, attestations de filières, registres à jour.

3) Exécution

- Mise en œuvre d'actions techniques et procédures; qualification/mise à niveau d'équipements critiques.
- Production de preuves robustes et horodatées; gouvernance pragmatique (réunions courtes, décisions tracées).
- Succès rapides ciblés : étanchéité de zones, conformité séparateurs, fiabilisation des registres, activation de contrôles périodiques.

4) Suivi post-mission et reporting

- Indicateurs simples, registres à jour, contrôles de 1er niveau et revues périodiques de direction.
- Traitement des écarts par causes racines; actions correctives/préventives tracées et évaluées; audits internes selon le risque.
- Tableaux de bord : avancement, risques résiduels, jalons à venir et moyens; préparation inspections/audits; revues semestrielles si souhaité.